

DIRECTION DU SERVICE JURIDIQUE
ET DU GREFFE

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR

**RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-M-351-1
MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2023-M-351 CONCERNANT LES JEUX LIBRES
DANS LES RUES**

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée de ce qui suit :

Lors de la séance tenue le 23 avril 2024, le conseil municipal a adopté le règlement suivant, lequel entre en vigueur en date de la présente publication :

- Règlement numéro 2024-M-351-1 modifiant le règlement numéro 2023-M-351 concernant les jeux libres dans les rues.

Le présent règlement a pour objet :

- D'ajouter une rue pour les jeux libres, soit la rue des Huards.

Le règlement est disponible pour consultation sur le site Internet de la Ville, par le biais de la section « Accès rapides » et le bouton « Conseil municipal – documents pour la prochaine séance – 23 avril 2024 » et à l'hôtel de Ville sis au 50, rue Saint-Joseph à Sainte-Agathe-des-Monts, du lundi au jeudi de 8 heures à 17 heures et le vendredi de 8 heures à 12 heures (sauf les jours fériés) ou en faisant la demande par courriel à l'adresse greffe@vsadm.ca ou par téléphone au 819-326-4595, poste 3260.

Fait et donné à Sainte-Agathe-des-Monts, le 24 avril 2024.

Anny Després, greffière adjointe